



# Mise en place du Livret Scolaire Unique (LSU)

**ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

Inspection de l'Éducation nationale  
21, rue Jean Jaurès  
17300 ROCHEFORT

*Cette note a pour objet la mise en place du LSU du CP à la 3<sup>e</sup> dans les écoles élémentaires, et plus précisément les conditions du paramétrage initial du livret par les directeurs, puis de sa prise en main par les enseignants.*

*Elle se propose en outre de rassembler les interventions et textes officiels les plus récents sur le sujet.*

## 1. Textes de référence

Le [décret n° 2015-1929 du 31 décembre 2015](#) relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l'école et au collège précise le cadre du livret scolaire et l'échelle d'évaluation des composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'[arrêté du 31 décembre 2015 modifié](#) fixant le contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège précise le contenu des bilans et l'emploi de l'application nationale.

## 2. Fiches techniques et tutoriels

Page Eduscol comprenant les différents documents permettant la mise en place du LSU :  
<http://eduscol.education.fr/cid104511/le-livret-scolaire.html>

### 2.1. Tutoriels VIDEO de paramétrage du LSU (auteur P.Loreau)

DIRECTEUR : définir les périodes (1'23) :  
<https://www.youtube.com/watch?v=TNFSOQbeuRc>

DIRECTEUR : définir des périodes personnalisées (1'29) :  
[https://www.youtube.com/watch?v=XMOW\\_pD1c7k](https://www.youtube.com/watch?v=XMOW_pD1c7k)

ENSEIGNANTS : saisie des acquis des élèves (7'06) :  
<https://www.youtube.com/watch?v=ELCi2shcSO8>

## 2.2. Fiche technique et guide d'utilisation EDUSCOL

DIRECTEURS et PROFESSEURS des ECOLES :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College\\_2016/05/1/FicheTechLSU\\_Dir\\_PE\\_630051.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/05/1/FicheTechLSU_Dir_PE_630051.pdf)

→ GUIDE d'UTILISATION COMMUN aux écoles et aux collèges :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College\\_2016/22/8/Livret\\_scolaire\\_unique\\_du\\_CP\\_a\\_la\\_3e\\_Fiches\\_617228.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/22/8/Livret_scolaire_unique_du_CP_a_la_3e_Fiches_617228.pdf)

## 2.3. Vade-Mecum DIRECTEURS

1. Concertation d'équipe pour la périodicité
2. Première connexion → réalisé
3. Synchronisation BE1D → 19/10/2016
4. Paramétrage des périodes → 19/10/2016
5. Prise en main par les enseignants
6. Communication sur le LSU au 1<sup>er</sup> conseil d'école

### **DIRECTEURS :**

**après lecture du tutoriel en ANNEXE, si vous avez des questions ou rencontrez un problème, contactez Séverine LEBRETON au 05.46.87.80.86**

## 3. Conseils pour cette première année d'utilisation

Pour cette première année, un paramétrage trimestriel est conseillé. Attention, le trimestre est clos au 1<sup>er</sup> décembre selon le paramétrage proposé dans l'application. Ceci permettra aux équipes d'investir plus sereinement les fonctionnalités et la logique du livret unique. Ce conseil toutefois n'a rien d'injonctif, les équipes restant libres de déterminer une autre périodicité.

En circonscription, S.Lebreton restera à votre disposition du 14 au 19 octobre puis tout au long du mois de novembre pour répondre à vos questions.

Si vous en éprouvez le besoin, elle mènera une session de formation au paramétrage du LSU le 03/11/2016 à partir de 16h30 et jusqu'à 18 heures en salle informatique au collège La Fayette de Rochefort.

Vous pouvez vous inscrire auprès de S.Lebreton jusqu'au 3 novembre inclus.

Gilles TEYSSEDE  
Inspecteur de l'Éducation nationale  
Circonscription de Rochefort



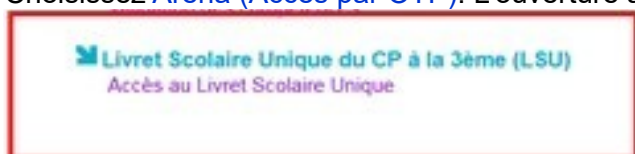
## ANNEXE : LSU tutoriel pour le directeur

---

Le livret scolaire unique (LSU) est une application nationale, numérique, dédiée au suivi des acquis des élèves durant la scolarité obligatoire du CP à la 3<sup>e</sup>, quel que soit l'établissement où l'élève est scolarisé et quel que soit le mode d'évaluation pratiqué (note, compétences). L'objectif est d'en faire un outil plus simple et lisible pour les parents, permettant d'harmoniser l'évaluation et de proposer à chaque élève de visualiser sa progression.

### Comment s'y connecter ?

On s'y connecte via le portail **Arena** disponible dans l'Intranet académique, rubrique Mes applications. Choisissez [Arena \(Accès par OTP\)](#). L'ouverture aux parents est prévue pour la fin de l'année 2016.



### Que contient le LSU ?

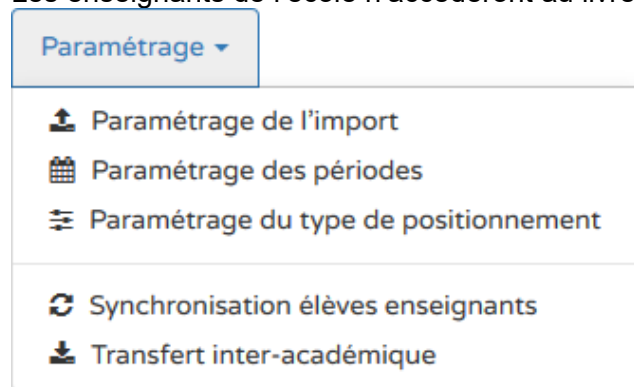
En cours de scolarité à l'école et au collège, le livret scolaire d'un élève regroupe :

- Les bilans de fin des cycles précédents
- En première année d'un cycle, les bilans périodiques du cycle précédent ;
- Les bilans périodiques du cycle en cours ;
- Les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN).

### Paramétrer le LSU

Avec votre profil « directeur », vous disposez de deux onglets : « Bilans » et « Paramétrage ». Sélectionnez l'onglet « Paramétrage »

Les enseignants de l'école n'accéderont au livret *qu'après* son paramétrage.



### Synchronisation élèves/enseignants

C'est la première chose à faire. En cliquant sur le bouton de synchronisation, vous allez automatiquement remplir vos classes et enseignants à partir des données issues de Base Élèves.

Cette opération n'est à faire qu'une seule fois, en début d'année scolaire. Si des changements interviennent dans vos effectifs, la mise-à-jour du LSU se fera automatiquement. Les bilans périodiques déjà publiés ne seront pas modifiés par une resynchronisation.

## Paramétrage de l'import

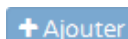
Il s'agit de l'import depuis un autre logiciel de livret. Cette fonctionnalité est rendue progressivement opérationnelle.

## Paramétrer les périodes


Chaque classe peut utiliser sa propre périodicité.

Deux périodicités prédéfinies vous sont proposées : trimestres et semestres. Si elles ne vous conviennent pas, vous pouvez créer vos propres périodicités.

Commencez donc par créer les périodicités dont vous aurez besoin en cliquant sur

 + Ajouter

La création est simple :

- Vous entrez un intitulé (par exemple « 5 périodes »)
- Vous définissez les périodes.
- Dans la foulée, vous pouvez attribuer cette périodicité à une ou plusieurs classes en les cochant
- Vous validez le tout en cliquant sur 

Si cela n'a pas été fait lors de la création des périodes, Associez une périodicité à chacune des classes.

Pour chacune des périodicités dont vous avez besoin, cliquez sur



Puis sélectionnez les classes à associer à cette périodicité.

Périodes prédéfinies

**Semestre**

Semestre 1 : 01-09-2015, 31-01-2016

Semestre 2 : 01-02-2016, 05-07-2016

Classes associées : CLASSE11, CLASSE19

**Pour ouvrir la fenêtre et choisir les classes**

**Trimestre**

Trimestre 1 : 01-09-2015, 30-11-2015

Trimestre 2 : 01-12-2015, 11-03-2016

Trimestre 3 : 12-03-2016, 05-07-2016

Sélectionnez les classes associées à cette périodicité :

Classes	Periodicités
<input type="checkbox"/> CLASSE11	Semestre
<input type="checkbox"/> CLASSE19	Semestre
<input checked="" type="checkbox"/> CLASSE2	Trimestre
<input checked="" type="checkbox"/> CLASSE20	Trimestre
<input checked="" type="checkbox"/> CLASSE22	Trimestre
<input checked="" type="checkbox"/> CLASSE41	Trimestre
<input type="checkbox"/> Classe 8	Non définie
<input type="checkbox"/> Classe 8	Non définie


## Paramétrage du type de positionnement

Pour l'école élémentaire, les choix sont restreints et rapides

*Une seule échelle de notation sera utilisée*, comportant **4 niveaux** pour les objectifs d'apprentissage de chaque domaine : **Non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés.**

Le seul choix à faire dans cette rubrique consiste à décider d'afficher ou non la maîtrise du socle dans vos bilans périodiques. Attention, il ne fonctionne pas encore.

Quand ce choix sera disponible, cliquez sur le crayon.

Ce choix peut être différent pour chaque classe de l'école. 

Transfert inter-académique sera actif en cours d'année scolaire..

**Le paramétrage du LSU par le directeur est terminé.**